



SERVICE UA-CULTURE

2021/2022

CHARTRE CULTURE

PREAMBULE

En lien avec ses missions fondamentales de formation et de recherche, l'Université d'Angers (UA) cherche à travers sa politique culturelle à développer auprès de sa communauté (étudiant.e.s et personnels de l'Université) et d'un large public, un cadre propice à la diffusion de la culture et de la créativité, de la culture scientifique et technique et à l'enrichissement personnel et collectif.

Cette présente charte précise les grands axes de la politique culturelle de l'UA. En définissant de grandes orientations stratégiques, elle vise à construire une politique cohérente et volontariste, et à rappeler les spécificités de la politique culturelle de l'UA.

Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, aux œuvres et aux pratiques culturelles est la mission commune des ministères en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Culture. Au moment de la démocratisation de l'enseignement supérieur, la culture, par son rôle d'ouverture sur le monde, contribue à **réduire la disparité des publics étudiants** qui, du fait de leurs parcours antérieurs et de leurs origines sociales, sont inégalement préparés à l'acquisition des savoirs. Dans ce contexte, les deux ministères ont signé en juillet 2013 une convention cadre afin d'étoffer leur collaboration. **La convention Université, lieu de culture*** reconnaît l'Université comme lieu de production, de création et de diffusion artistique et culturelle et renforce cette singularité.

Parce que la promotion de la culture scientifique et technique est aussi un des objectifs prioritaires du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation mais aussi du ministère de la Culture, il devient un **nouvel axe stratégique de la politique culturelle universitaire** de l'UA.

Le service UA-Culture participe ainsi d'une part, à la définition et à la mise en œuvre de la politique culturelle et artistique et d'autre part, à la politique de diffusion de la culture scientifique et technique de l'université en cohérence avec la stratégie nationale.

Il a notamment pour mission de :

- 1° Favoriser l'accès de toutes et tous, à la culture et à l'art dans l'ensemble des domaines culturels et artistiques ;*
- 2° Développer les pratiques culturelles et artistiques encadrées des étudiant.e.s, et des personnels ;*
- 3° Soutenir les pratiques culturelles et artistiques autonomes de la communauté universitaire ;*
- 4° Favoriser la présence des artistes dans l'université et encourager le croisement entre les démarches de recherche des artistes et celles des enseignants-chercheurs ;*
- 5° Développer des partenariats avec les acteurs culturels et artistiques ;*

6° Participer à l'offre de formation et à la politique de recherche de l'université en encourageant la mobilisation de formes relevant de la création artistique ;

7° Assurer la production et la diffusion de manifestations culturelles et artistiques ;

8° Valoriser le patrimoine architectural, artistique, scientifique, technique, et paysager des campus ;

9° Renforcer les échanges entre l'université et son territoire, grâce à des collaborations notamment avec les villes d'Angers, de Cholet et de Saumur ainsi que le GIS Angers Loire Campus et la ComuE Angers-Le Mans ;

10° Accompagner la production et la diffusion à destination de tous les publics, de manifestations scientifiques et techniques, par la mobilisation de formes relevant de la création artistique.

Afin d'accomplir l'ensemble de ces missions, le service UA-Culture :

- Est soutenu sur Appels à projets par la **Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire** ;
Est **membre d'A+U+C (Art+Université+Culture)**, réseau national défendant la culture dans l'enseignement supérieur. Celui-ci vise à promouvoir et aider l'action culturelle dans les établissements d'enseignement supérieur. **A+U+C a un rôle d'interface, de relais par rapport aux ministères, aux universités et aux partenaires culturels ;**
- Est **membre du Pôle des Arts Visuels** en Pays de la Loire depuis sa création en 2015 ;
- Est **adhérent au Réseau Eco-Evènements** des Pays de la Loire depuis 2019 ;
- Compte **45 partenaires conventionnés** sur les différents champs artistiques et culturels du territoire.

I – Les grands axes de la politique culturelle universitaire de l'UA

1. Une politique culturelle transversale et partagée, fondée sur une dynamique d'infusion

Portée par une logique de démocratisation, une culture partagée de tou.te.s, par tou.te.s et pour tou.te.s, la politique culturelle menée entend être **transversale et articuler la promotion de la culture scientifique et technique et l'appropriation de la création contemporaine** par les étudiant.e.s et les personnels de l'UA. Par ce **décloisonnement**, elle vise à prendre en compte la diversité des publics en étant attentive à **inclure l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire** en tant qu'acteurs à part entière de **leurs cultures**.

La réflexion menée sur la transversalité de sa mise en œuvre doit permettre d'infuser les différentes composantes, Structures Fédératives de Recherche (SFR), laboratoires et services communs de l'UA afin de soutenir l'ensemble des initiatives de ses acteur.trice.s, y compris sur les campus décentralisés.

2. Une politique culturelle promouvant la culture comme laboratoire de réflexivité et d'innovation dans une dynamique d'émulation

Le renforcement d'une présence artistique *via* les résidences artistiques ou encore le dispositif d'artiste associé doit permettre de **développer la réflexivité et les débats en lien avec les thématiques scientifiques** développées par les enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'UA mais aussi d'irriguer l'enseignement (pratiques pédagogiques).

Le croisement entre cinéma, musique, spectacle vivant, arts visuels et les champs des sciences fondamentales, sciences de l'ingénieur et sciences humaines et sociales entend contribuer à la

fertilisation croisée des sciences et des arts qui ont pour points communs l'observation et l'exploration de nouveaux territoires.

La culture est ainsi pensée comme un **laboratoire de réflexivité et d'innovation** offrant la possibilité de faire un pas de côté, de déplacer les regards et les points de vue sur les objets et les pratiques.

3. Une politique culturelle s'appuyant sur l'art comme medium dans une dynamique de médiation

L'art est envisagé comme un *medium* pour la communauté universitaire dans l'objectif de décloisonner les champs disciplinaires et de **construire des ponts entre arts, sciences et société**, de contribuer au développement de l'innovation dans la recherche et les pratiques pédagogiques, mais aussi à l'intégration des étudiant.e.s dans l'Université et plus globalement dans la société en vue de former des citoyen.ne.s curieux.ses et éclairé.e.s.

Il s'agit ainsi de **rendre humaine et accessible l'aventure des sciences et des techniques** en s'appuyant sur l'art en tant que vecteur d'émotions.

4. Une politique culturelle ancrée sur son territoire et tournée vers la cité dans une dynamique de diffusion de la culture scientifique hors les murs

L'Université, haut lieu de transmission, de production et de diffusion culturelles au cœur des territoires renforce son rayonnement en inventant d'autres outils et dispositifs permettant de faire transpirer la culture scientifique et la vie artistique de l'UA dans la cité dans une dynamique de diffusion. En effet, l'Université se doit **d'encourager le débat, promouvoir l'esprit critique, rendre plus visible le travail des chercheur.e.s** et d'établir des partenariats durables dans un contexte de transformations sociétales, de crise climatique et sanitaire et d'accélération des controverses techno-scientifiques.

II – La définition de la politique culturelle universitaire mise en œuvre par le service commun UA-Culture

La présente charte culturelle cadre également les missions du service UA-Culture dont l'objectif est de mettre en œuvre les grands axes de la politique culturelle universitaire cités en amont.

La politique culturelle universitaire a pour but de susciter une réflexion sur l'art et la société et d'interroger nos pratiques quotidiennes et artistiques. Elle organise pour ce faire des événements artistiques et culturels sur les campus et ses antennes décentralisées, sans exclure tous les lieux de la région où ces objectifs peuvent être atteints, étant entendu que sont visés par ces événements tant l'ensemble de la communauté universitaire que le large public. L'originalité d'une action culturelle portée par l'Université par rapport à celle que pourrait mener toute autre structure, tient à la richesse qu'elle peut tirer de l'enseignement et surtout de la recherche. À ce titre, **la marque de fabrique de la politique culturelle de l'UA repose sur l'articulation étroite entre création artistique et culture scientifique et technique.**

Dès lors, les spécificités de son domaine d'action sont les suivantes :

- Un lien étroit avec l'enseignement et la recherche : cette spécificité implique que les actions culturelles puissent être alimentées par un contenu en perpétuelle construction. L'action culturelle d'une université doit se nourrir de la présence de la recherche et soutenir l'enseignement qui découle de cette recherche ;

- La présentation de formes expérimentales issues pour partie de la recherche : en lien avec les équipes de recherche de tous les domaines scientifiques, l'action culturelle doit chercher à mettre en pratique de nouvelles formes et des performances expérimentales qui renouvellent le langage à la fois artistique et scientifique. Sa force réside dans le fait que les manifestations qu'elle organise, si elles n'échouent pas pour autant la question de leur fréquentation, n'ont pas d'impératif de rentabilité. L'action culturelle universitaire revendique clairement son statut de service public ;
- La valorisation des pratiques artistiques de la communauté de l'UA : la richesse d'une action culturelle d'université tient aussi à tout ce que les étudiant.e.s et les personnels de l'Université pourront lui fournir comme matière d'expérimentation ou de valorisation. Il apparaît donc légitime de prévoir des actions qui mettent en valeur ce que les étudiant.e.s réalisent, sur le plan artistique, dans un cadre associatif, collectif ou individuel, soit parce que ceci est particulièrement innovant, soit parce que la manifestation envisagée permet de fédérer la communauté universitaire en valorisant des productions artistiques étudiantes. De même, il apparaît légitime d'accompagner la valorisation des travaux d'enseignants.es et d'enseignant.e.s chercheur.e.s à travers des actions artistiques.
- Le soutien et la valorisation de la création artistique sous toutes ses esthétiques (arts visuels, musiques actuelles, spectacle vivant, etc.) en lien avec les territoires et les réseaux professionnels.

III – La gouvernance du service UA-Culture

La politique culturelle de l'UA est validée par le **Conseil culturel**, instance politique dont les statuts existent depuis le 28 septembre 2021 et présidée par la première vice-présidente chargée de l'égalité :

❖ Le Conseil culturel a pour mission de :

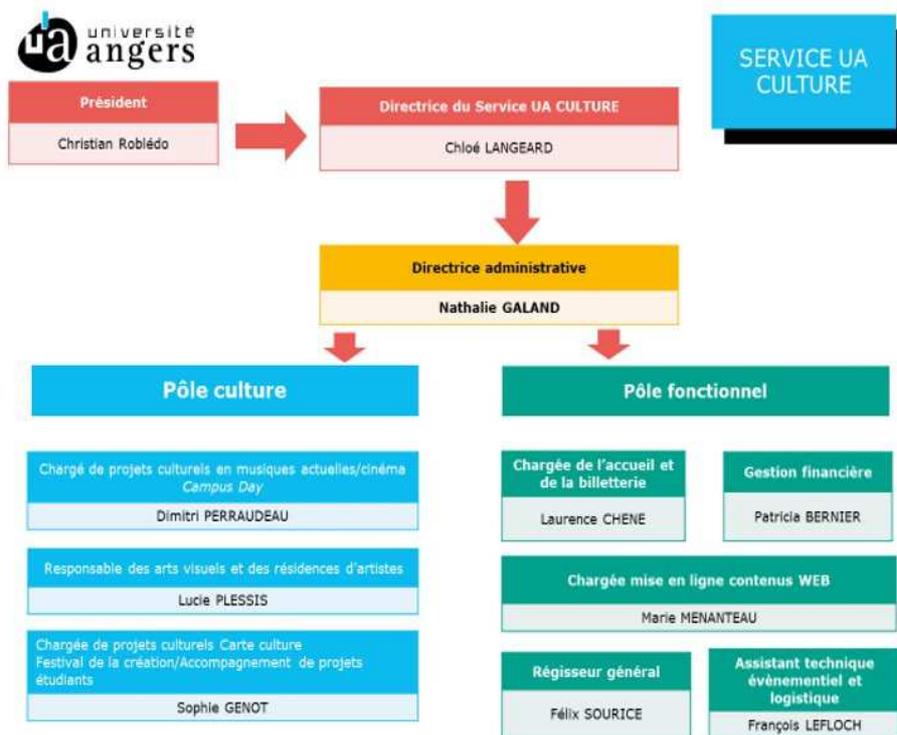
- Elaborer des propositions en ce qui concerne la politique culturelle, artistique et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle en cohérence avec la stratégie nationale de la politique culturelle universitaire et de culture scientifique, technique et industrielle ;
- Adopter les statuts et le règlement intérieur du service ;
- Formuler une proposition pour la nomination du directeur ou de la directrice du service ;
- Voter le projet de budget du service.

Le Conseil culturel peut être consulté par les instances délibérantes de l'université sur toutes questions relevant de sa compétence.

Les membres du conseil culturel se feront le relais de la politique culturelle menée par le service UA-Culture en direction des instances élues de l'UA ainsi que des personnels et des étudiant.es.

La mise en œuvre de cette politique culturelle prend appui sur les nombreux espaces de diffusion et d'expositions mais aussi les nombreux dispositifs déployés grâce aux ressources humaines internes et externes au service.

Organigramme du service UA-Culture



En lien  troit avec la 1 re Vice-pr sidente, en charge de l' galit  et le Conseil culturel, l'action du service UA-Culture se coordonne avec celle des autres services universitaires, en relation avec les acteurs de la recherche.

IV – Les crit res de recevabilit  des projets soumis au service UA-Culture

Ces r flexions pr alables permettent la mise en place de crit res   partir desquels un projet soumis au service UA-Culture pourra  tre jug  recevable. Un projet recevable sera un **projet collectif** ( manant d'une ou plusieurs associations  tudiantes, d'un ou plusieurs laboratoires, d'une ou plusieurs composantes) ou un **projet d'accompagnement individuel au d veloppement de pratiques amateurs** r pondant   au moins un des quatre crit res suivants :

❖ Crit res concernant le contenu du projet :

- Un projet **mettant en valeur les pratiques artistiques des  tudiant.e.s** ;
- Un projet **innovant/novateur/exp rimental** : que ce soit dans la forme ou dans le contenu donnant lieu   des retomb es artistiques et/ou scientifiques et/ou p dagogiques servant la communaut  universitaire, voire un plus large public ;
- Un projet **en lien direct avec la recherche** : soit en valorisant des r sultats de la recherche par un medium artistique ; soit en "accompagnant" des colloques par des actions artistiques dont le propos est en lien direct avec l'objet scientifique du colloque ;
- Un projet **en lien direct avec la th matique transversale annuelle** retenue par le service UA-Culture ("Nature" en 2022-2023, "Corps" en 2023-2024) ou **les  v nements culturels et temps forts annuels de l'UA** (Mois du Genre, F te de la science, Nuit Europ enne des chercheur.e.s, Journ e internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Journ es europ ennes du Patrimoine, Les nuits de la lecture, etc.).

❖ Critères concernant la forme et le montage du projet

Tout projet répondant à au moins un des 4 critères énoncés ci-dessus sera particulièrement intéressant pour l'Université, s'il **valorise ou renforce en plus les liens avec des partenaires culturels et scientifiques extérieurs ou d'autres services communs, composantes, laboratoires ou SFR de l'UA.**

Par ailleurs, tout projet devra être soumis au moins 3 mois avant sa réalisation afin d'anticiper au mieux les besoins et les conditions de sa bonne réalisation au regard de l'activité du service.

❖ Critère concernant le financement du projet

Tout projet soumis au service UA-Culture répondant à au moins un des quatre critères énoncés précédemment pourra faire l'objet d'un co-financement.

V – Les modalités d'actions du service UA-Culture

1. Les Lieux du service UA-Culture (Voir en Annexe I)

Le service UA-Culture dispose de plusieurs lieux qu'il gère directement pour mener à bien ses missions : le Qu4tre, son forum et sa salle de spectacle, la Galerie 5 et la Galerie Dityvon. Par ailleurs, il investit les campus et l'espace public dans le cadre de ses actions hors les murs. Enfin, ses partenariats lui permettent de bénéficier d'autres espaces (voir liste des partenaires en Annexes).

2. Le contenu de la programmation du service UA-Culture et ses dispositifs

Chaque année, le service UA-Culture donnera une **coloration thématique à sa programmation** faisant écho à des enjeux sociétaux et aux problématiques de recherche des chercheur.e.s de l'UA ("Nature" pour 2022-2023 ; "Corps" pour 2023-2024 ; etc.) afin d'éveiller la curiosité et sensibiliser les publics étudiants et donner une plus grande visibilité à ses actions.



2.1. Une programmation ponctuée par des événements phares annuels (volet diffusion)

Campus Day, évènement phare de la rentrée universitaire (**septembre**), il permet le lancement de saison du service UA-Culture avec les partenaires culturels locaux et les associations étudiantes, moment fort de cohésion favorisant le sentiment d'appartenance à une communauté.

Le festival de la création universitaire « SPECTACURIEUX » (mars-avril), il met à l'honneur la création universitaire et permet de valoriser les pratiques artistiques et culturelles des étudiant.e.s inscrit.e.s dans les ateliers de pratique mis en place par l'UA.

Les expositions dans les galeries (trois expositions annuelles par Galerie), la Galerie 5 est un des rares lieux d'exposition permanents dans le paysage culturel angevin qui œuvre en faveur de la création contemporaine et la Galerie Dityvon propose des expositions annuelles consacrées à la photographie contemporaine.

Les journées thématiques nationales, européennes et internationales (étalées sur l'année), fête de la science, Nuit Européenne des chercheur.e.s, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Journées européennes du Patrimoine, Les nuits de la lecture, La nuit au Musée, La fête de la musique, etc.

Le Mois du Genre (mars), manifestation se déroulant tout le mois de mars et proposant des événements gratuits et ouverts à tous, permettant les échanges entre le grand public, les scientifiques et des artistes.

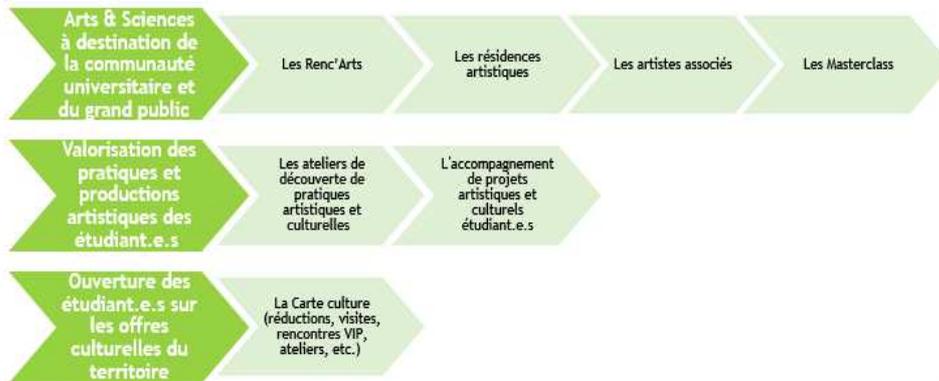
2.2. [Une programmation en co-production avec les partenaires culturels du territoire \(volet diffusion\)](#)

La programmation du service UA-Culture est enrichie par des conventions partenariales avec les acteurs culturels ligériens et régionaux dans un objectif de rayonnement territorial. Les Collab' se traduisent par de la diffusion de propositions artistiques au Qu4tre, hors les murs sur les campus (via les "Impromptus" (formes brèves) sur les campus ou encore chez nos partenaires culturels.

2.3. [Une programmation enrichie par des "fabriques d'expériences" \(volet création, production et médiation\)](#)

Au-delà d'une programmation de spectacles et d'évènements culturels et artistiques, le service UA-Culture soutient des espaces de fabriques d'expériences *via* un certain nombre de dispositifs de création, production et de médiation. Celles-ci ont vocation à favoriser les croisements entre productions artistiques et scientifiques, les pratiques innovantes de médiation, à développer et soutenir les productions artistiques des étudiant.e.s, ainsi qu'à valoriser les pratiques créatives de la communauté universitaire dans son ensemble.

ZOOM SUR LES DISPOSITIFS « FABRIQUE D'EXPERIENCES »



🚩 Arts & Sciences à destination de la communauté universitaire et du grand public

Les Renc'Arts, ils recoupent toutes les manifestations grand public s'appuyant sur un médium artistique (projection de film/documentaire, spectacle, exposition, etc.) pour engager un débat sur des enjeux sociétaux et/ou la thématique annuelle retenue par le service UA-Culture, permettant à la recherche de sortir des laboratoires pour toucher un public large. *Ex. Les cinéconf' en partenariat avec la SFR Confluences.*

Rôle du service UA-Culture : proposition, prêt de la salle de spectacle (ou autre) et coordination de l'évènement, promotion de l'évènement, inscription de l'évènement dans la programmation des partenaires culturels, co-financement.

Les résidences artistiques, elles permettent l'immersion d'un artiste au sein d'une composante/un laboratoire afin de travailler artistiquement et en collaboration avec une équipe pédagogique/de recherche une thématique/problématique propre à la composante/laboratoire d'accueil.

Rôle du service UA-Culture : sélection d'artistes pertinents au regard du projet, accompagnement de l'artiste tout au long de la résidence en collaboration avec l'équipe d'accueil, aide au montage artistique du projet, valorisation de la production dans sa programmation, co-financement.

Les artistes associés dont le travail artistique s'inscrit dans la veine de la thématique annuelle retenue par le service UA-Culture, invités par le service en vue d'un soutien à la création. Ce dispositif permet de définir un temps de présence artistique sur les campus, une implication dans la communication au niveau local et dans des actions avec la communauté universitaire.

Rôle du service UA-Culture : sélection de l'artiste au regard de la thématique annuelle retenue, accueil dans ses locaux de l'artiste, accompagnement de l'artiste sur le développement de ses projets au sein du campus, promotion des événements associés, financement.

Les Masterclass animées par un.e artiste reconnu.e et un.e chercheur.e spécialisé.e sur le concept retenu et à l'attention des étudiant.e.s. Ces Masterclass devront faire écho à une proposition artistique de l'un de nos partenaires culturels dans le cadre de la Carte Culture de l'UA ou du service UA-Culture. Elles se déploient selon un format court (1h30/3h) en vue d'approfondir un concept en croisant regard artistique et scientifique et en faisant dialoguer Arts & Sciences. Il s'agit d'un dispositif de médiation visant à enrichir le parcours du/de la spectateur.rice.

Rôle du service UA-Culture : proposition, sélection des artistes intervenants en partenariat avec les offres des partenaires culturels, coordination de l'évènement, promotion de l'évènement, co-financement.

Valorisation des pratiques et productions artistiques des étudiant.e.s

Les ateliers de découverte de pratiques artistiques et culturelles encadrés par des artistes et pouvant associer des enseignant.es et enseignant.es chercheur.es. Ils peuvent s'inscrire dans le cadre d'enseignements transversaux (IUT) ou d'E2O (UFR) afin de faire reconnaître d'un point de vue universitaire les compétences acquises par les étudiant.e.s grâce au suivi de ces ateliers ;

Rôle du service UA-Culture : proposition d'ateliers en lien avec les demandes des étudiant.e.s et/ou des enseignant.e.s, sélection des artistes, coordination des ateliers, valorisation.

L'accompagnement de projets artistiques et culturels étudiants valorisant les talents de la communauté universitaire et pouvant bénéficier du soutien de professionnels relevant du champ artistique et culturel

Rôle du service UA-Culture : appui aux étudiant.e.s pour encadrer la mise en œuvre des projets, valorisation des projets et promotion de l'évènement.

Ouverture des étudiant.e.s sur les offres culturelles du territoire

La carte culture comprend de nombreuses réductions sur les spectacles de nos partenaires culturels ; des offres culturelles chez nos partenaires culturels ; des visites, des rencontres, des ateliers de découverte et de pratiques artistiques tout au long de l'année, gratuits et encadrés par des professionnels ; des soirées VIP Carte culture.

L'ensemble des événements culturels et scientifiques proposés dans le cadre de la programmation du service UA-Culture bénéficiera de l'appui du Pass Culture en termes de promotion.

3. Les actions de valorisation du service UA-Culture

Le service UA-Culture entend dans le cadre de son périmètre d'action valoriser les productions artistiques et culturelles soutenues. Cette valorisation peut passer par une aide à la production et coproduction de formes artistiques et biens culturels (spectacles, événements "Arts et Sciences", ouvrages, etc.), mais aussi à la diffusion (avec l'appui de ses partenaires locaux et nationaux) dans l'objectif de pérenniser son action à travers des objets traces et de participer au rayonnement de l'UA sur son territoire et au-delà. Dans ce cadre, le service prend appui sur diverses sources de financement

- Les subventions de la DRAC et des collectivités territoriales
- Les fonds liés à la CVEC à travers ses appels à projets
- Les appels à projets “Arts et Sciences”, “Sciences et société participative”

ANNEXES

Le Service UA-CULTURE dispose de lieux de diffusion et de création : ces espaces sont conçus pour accueillir les étudiants et les personnels de l'UA offrant de multiples possibilités d'expressions artistiques. Au-delà de ces espaces dédiés, le service UA-Culture déploie son action au cœur des campus et dans l'espace public.

Le Quatre et ses équipements **peuvent être mis à disposition des étudiant.e.s, des associations étudiantes et des personnels de l'université, des composantes de l'université**, pour des manifestations (conférences, colloques, projets, journées ou soirées culturelles) en lien avec la politique culturelle de l'établissement et du service UA-Culture dans les conditions définies dans le règlement intérieur.

LA SALLE DE SPECTACLE DU QUATRE

- Lieu de réalisation de projets (cinéma, théâtre, danse, concerts...)
- Salle de répétition (résidences d'artistes, projets étudiants et des personnels)
- Lieu d'échanges et de rencontres (conférences, débats, ateliers artistiques...)

Capacité d'accueil : 113 places gradins/220 debout



LE FORUM DU QUATRE



- Accueil du public
- Diffusion et information
- Lieu d'expositions temporaires
- Lieu d'échanges et de rencontres

Le Forum peut accueillir des expositions, à l'initiative des personnels de l'UA, pour une durée de trois semaines : exposition thématique (en lien avec un laboratoire de recherche, une conférence...), exposition pédagogique (en lien avec des formations, une actualité...) ou exposition de travaux personnels (fruit d'une pratique amateur).

Tous les projets accueillis bénéficient des conseils et de l'accompagnement des chargés de projets.

LA GALERIE 5 : Campus de Belle-Beille/Bibliothèque universitaire



Lieu de diffusion atypique qui favorise la création contemporaine, la Galerie 5 se trouve au sein de la bibliothèque universitaire du campus Belle-Beille.

LA GALERIE DITYVON : Campus Saint-Serge/Bibliothèque universitaire

Cet espace d'exposition, situé sous l'atrium de la bibliothèque universitaire Saint-Serge et ouvert sur les salles de lecture, propose trois expositions annuelles consacrées à la photographie contemporaine.



LA PARENTHÈSE

Inaugurée en octobre 2019 et située au cœur du campus de Belle-Beille, la Parenthèse est le fruit d'un partenariat entre le Crous Nantes Pays de la Loire et l'Université d'Angers. Ce lieu de vie étudiant, de diffusion culturelle, artistique et d'animation, sans être géré directement par le service UA-Culture, est un véritable outil de valorisation de projets étudiants et ouvert à tou·tes. En ce sens, la Parenthèse reste un partenaire privilégié de diffusion de propositions artistiques et culturelles émanant des étudiant.e.s.

